

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

REGIONAL OFFICE FOR THE
EASTERN MEDITERRANEAN

المنظمة العالمية للصحة

المكتب الاقليمي لشرق البحر الابيض المتوسط

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

BUREAU REGIONAL DE LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

COMITE REGIONAL POUR LA
MEDITERRANEE ORIENTALE

Seizième Session

SOUS-COMITE B

EM/RC16B/Min.3
31 août 1966

ORIGINAL : ANGLAIS

PROCES-VERBAL
DE LA TROISIEME SEANCE

Tenue au Siège de l'OMS, à Genève.
le mercredi 31 août 1966, à 12 h. 20

PRESIDENT : M. M. Lennuyeux-Comnène

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
1. Adoption du Rapport.	3
2. Clôture de la Session	3

Représentants des Etats Membres

<u>Gouvernement</u>	<u>Représentant ou conseiller</u>
ETHIOPIE	M. Seyoum Alemayehou
FRANCE	M. M. Lennuyeux-Commène
ISRAEL	Dr R. Gjebin M. J. Allen
ROYAUME UNI	Dr.P. Dill-Russel

Organisation Mondiale de la Santé

Secrétaire du Sous-Comité	Dr A.H. Taba, Directeur régional
Directeur général	Dr M.G. Candau

Représentants des Organisations des Nations Unies

ORGANISATION DES NATIONS UNIES)	
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE)	M. W. Kooy
DEVELOPPEMENT)	

Représentants et Observateurs d'Organisations internationales, inter-gouvernementales et non-gouvernementales

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PROPHYLAXIE DE LA CECITE	Dr A. Ricci	Représentant
CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE	Dr A. Berthet	Observateur
FEDERATION DENTAIRE INTERNATIONALE	Dr C.L. Bouvier	Représentant
SOCIETE INTERNATIONALE DE CRIMINOLOGIE	M. J.J. Simon	Représentant
ASSOCIATION MEDICALE MONDIALE	Dr J. Maystre	Représentant

1. ADOPTION DU RAPPORT: Point 14 de l'Ordre du Jour (Document EM/RC16B/3P)

Le **PRESIDENT** invite le Sous-Comité à étudier le projet de rapport de ses séances, présenté dans le Document EM/RC16B/3P.

Le **DIRECTEUR REGIONAL** fait observer que l'ordre des questions abordées dans la partie VI (pages 13 et 14 du Document) devrait être modifié, le numéro 2 prenant la première place, le numéro 4 devenant 2, le numéro 1 devenant 3 et le numéro 3 devenant 4. Il est logique de traiter du droit de vote avant l'Election du Directeur régional. Il suggère aussi d'ajouter la phrase suivante au paragraphe 1 de la page 13 du document:

"Parlant au nom du Directeur régional, le Dr Shoib, Directeur des Services médicaux au Bureau régional de la Méditerranée orientale, a présenté ce point de l'Ordre du jour".

Le **PRESIDENT** invite le Sous-Comité à adopter le rapport, compte tenu de ces modifications.

DECISION: Le rapport, ainsi modifié, est adopté.

2. CLOTURE DE LA SESSION

Le **PRESIDENT** demande au Sous-Comité de faire preuve d'indulgence pour son manque d'expérience et remercie tous les participants, notamment le Directeur régional et le Secrétariat de l'OMS, pour l'aide qu'ils lui ont accordée. Il tient également à remercier les interprètes qui ont su mettre ses interventions en valeur et félicite les responsables de la préparation des documents pour leur diligence. Les représentants et observateurs des autres organisations sont dignes de louanges pour la fidélité avec laquelle ils ont suivi les discussions.

Le **DIRECTEUR REGIONAL** remercie le Président pour avoir conduit les discussions qui, bien que tenues en cercle relativement restreint, ont été comme d'habitude intéressantes et fructueuses. Il estime que l'Ordre du Jour a été correctement suivi et remercie tous les participants et tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour leur contribution aux travaux de la Session.

Le Dr **GJEBIN** (Israël), rend hommage aux qualités de chef du Président et remercie le Dr Taba, Directeur régional, le Dr Shoib, et tout le personnel du Bureau régional pour le travail fourni en vue de cette Session. La présence du Directeur général, du Sous-Directeur général et des autres membres du Secrétariat a été vivement appréciée.

Le Dr **DILL-RUSSELL** (Royaume Uni), désire s'associer aux remarques formulées par le représentant d'Israël. Lui aussi a été très heureux de la présence du Directeur général et du Sous-Directeur général, et il a vivement apprécié les dispositions prises par le Directeur régional et son personnel. Les interprètes méritent eux aussi des remerciements tout particuliers.

Le Président déclare la Session terminée.

La séance est levée à 12 heures 30.